
Nachlassverträge Concordats Concordati

No 251 Mittwoch, 31.12.2003 121. Jahrgang

1. *Débitrice*: **Unifiduciaire**, rue de la Scie 4-6,
1207 **Genève**
2. *Remarques*: Le Tribunal de Première Instance, sis à Genève, Palais de Justice 1, Place du Bourg de Four 1, Salle A2, 1re cour, rez-de-chaussée, statuera en audience publique le lundi 26 janvier 2004 à 14 heures 30, sur l'homologation du concordat.
Les opposants peuvent se présenter à cette audience pour faire valoir leurs moyens.
Tribunal de première Instance de Genève
1204 Genève

(02056484)